**Pacte en faveur de la haie**

**Gestion et valorisation durables des haies et arbres intra-parcellaires**

**Région Centre-Val de Loire** - **Appel à projet 2025**

**Soutien à l’animation, à la structuration de filières territoriales  
 et à l’investissement matériel**

|  |
| --- |
| **Dossier de présentation du projet**  Table des matières  [1. Titre du projet 2](#_Toc208561070)  [2. Identification des partenaires du projet 2](#_Toc208561071)  [3. Contexte territorial du projet 2](#_Toc208561072)  [4. Description du projet 2](#_Toc208561073)  [5. Suivi et planning du projet 4](#_Toc208561074)  [6. Résultats attendus 4](#_Toc208561075)  [7. Rapports à remettre à la DRAAF 5](#_Toc208561076)  [8. Actions de communication 5](#_Toc208561077) |

# Titre du projet

*Préciser le nom du projet*

# Identification des partenaires du projet

Le terme « partenaire » désigne, d’une part, les partenaires principaux, porteurs du projet et bénéficiaires de l’aide, éventuellement réunis au sein d’un consortium, et d’autre part, les partenaires au sens large, impliqués de manière indirecte dans le projet.

Il convient de :

* Présenter les partenaires du projet en détaillant leurs noms, leurs activités principales, leur périmètre d’action géographique ainsi que les atouts qu’ils apportent pour assurer la réussite du projet ;
* Identifier le pilote du projet ;
* Mettre en évidence la complémentarité entre les différents acteurs ;
* Préciser si certains partenaires sont engagés dans une démarche de certification relative à la gestion durable de la haie ou dans un autre dispositif du Pacte en faveur de la Haie.

# Contexte territorial du projet

Apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

* Quel est son périmètre géographique du projet ?
* Y a-t-il une filière de valorisation durable du bois issu de haies déjà présente sur le territoire ?
* Quel est son niveau de maturité et de développement ?
* Quels en sont les acteurs ?
* Quel est l’état de la ressource ?
* Quel est le niveau d’équipement matériel ?
* Quel volume de bois bocager est-il actuellement commercialisé sur le territoire ?
* Dans quelle dynamique ce projet s’inscrit-il ?
* Quelles sont les actions ayant déjà pu être menées sur le territoire ?

# Description du projet

Quels sont les objectifs du projet ?

Quel(s) public(s) ou cible(s) accompagnera-t-il et de quelle manière seront-ils associés ou touchés ?

En quoi ce projet permet-il de répondre au développement de la filière de valorisation de la haie sur ce territoire ?

En quoi ce projet permet-il de mieux connaitre la ressource ou de favoriser une gestion et valorisation durable de cette ressource ?

Quelle complémentarité y a-t-il avec d’autres actions et travaux potentiellement financés et mis en œuvre dans le cadre des autres dispositifs du Pacte en faveur de la Haie ?

Investissement :

En cas d’acquisition de matériel, quel serait la complémentarité de l’investissement avec les actions d’animation territoriale et les solutions organisationnelles structurant la filière ?

Monter comment ces investissements permettraient de répondre à un besoin accru de matériel en faveur de la structuration d’une filière de valorisation locale et durable du bois bocager.

*Détailler le type d’investissement matériel envisagé et justifier les besoins en s’appuyant sur la démonstration d’une augmentation nette attendu du volume ou de la qualité de bois bocager mobilisé durablement ou mis sur le marché. Il conviendra de démontrer le bon dimensionnement de l’outil en s’appuyant sur l’estimation du taux de charge du nouvel équipement, de la production envisagée de bois sec, du nombre de jours d’utilisation de l’équipement….*

Compléter le tableau (un tableau par équipement) ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom du partenaire /Bénéficiaire :** | | |
|  | **Etat des lieux initial** | **Objectif après réalisation du projet** |
| ***Caractéristiques des plateformes et hangars bois*** | | |
| Equipement mutualisé (oui/non) |  |  |
| Surface totale (m2) (maximum 1 500 m2) |  |  |
| Surface terrassé, goudronné, bétonné non couverte dédiée aux plaquettes bocagères (m2) |  |  |
| Surface couverte dédiée aux plaquettes bocagères (m2) |  |  |
| Surface du hangar (m2) (maximum 1 000 m2) |  |  |
| Volume moyen envisagé de bois stocké dans le bâtiment couvert (map/stère/tonne, indiquer l’unité) |  |  |
| Quantité minimum prévisionnelle de bois transitant par la plateforme (tonnes/an) ou le hangar bois bûche (stère/an) |  |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |  |
| ***Les équipements assurant la préparation et le tri des bois*** | | |
| Type d’équipement de préparation et/ou de tri |  |  |
| Quantité minimum prévisionnelle de biomasse transitant par l’équipement (tonnes/ an) |  |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |  |
| ***Les équipements d’exploitation durable des haies et d’arbres intra-parcellaires (y compris les petits équipements)*** | |  |
| Type d’équipement d’abattage |  |  |
| Nombre annuel d’heures d’utilisation prévisionnelles (h/an) |  |  |
| Taux de charge prévisionnel (%)[[1]](#footnote-2) |  |  |
| Quantité de bois produit (tonnes/an) (à décliner)   * + Bois plaquette énergie ou autre usage (BRF, paillage..)   + Bois Bûche   + Bois d’œuvre |  |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |  |

Quels seront les bénéfices du projet pour le secteur agricole ? Le cas échéant, quelle plus-value sociale le projet apportera-t-il ? Préciser les moyens humains, matériels et immatériels mobilisés pour la réalisation de ce projet.

*Gestion durable, certification*

*Le porteur de projet précisera son engagement dans les démarches de certification Label haie ou équivalent.*

*Démontrer que le projet garantit un haut niveau d’ambition écologique, qu’il favorise les bonnes pratiques au niveau territorial et l’évolution vers des pratiques de coupe compatibles avec une gestion durable et qu’il s'inscrit dans une trajectoire d'approvisionnement croissant en bois labélisé.*

*Traçabilité des produits*

*Le cas échéant les porteurs de projet détailleront les procédures de suivi des approvisionnements envisagées ou en place permettant une traçabilité des flux de biomasse du projet, en particulier sur l’origine géographique et la nature du bois.*

# Suivi et planning du projet

*Indiquer la durée prévue du projet.*

*Lister et décrire les différentes actions prévues. Préciser leur finalité et les partenaires impliqués.*

*Fournir un calendrier des actions (par exemple sous forme de diagramme de Gantt).*

*Présenter la stratégie d’intervention, en précisant les jalons décisionnels ainsi que les modalités de gouvernance mises en place.*

# Résultats attendus

A l’issue du projet, quelle serait la situation souhaitée ?

Détailler ces objectifs attendus à l’aide d’indicateurs : quantité de bois valorisé, qualité du bois, nombre d’accompagnements, nombre de publics/cibles touchés et/ou de manifestations tenues, ou tout autre indicateur que le porteur de projet trouverait pertinent.

Indiquer les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs.

# Rapports à remettre à la DRAAF Centre-Val de Loire

Le porteur de projet remettra à la DRAAF Centre-Val de Loire un ou plusieurs rapport(s) intermédiaire(s) selon la durée du projet ainsi qu’un rapport final une fois l’opération réalisée.

Ces rapports doivent permettre à l’instructeur d’évaluer l’avancement du projet ou de valider son achèvement selon les cas et de permettre le versement final de la subvention par la DRAAF Centre-Val de Loire.

Le contenu détaillé de ces rapports sera défini dans les décisions de financement.

# Actions de communication

Le porteur de projet détaillera le cas échéant son plan de communication autour du projet.

|  |
| --- |
| Fait à , le / / . |
| Signature du représentant légal de la structure dépositaire de la demande : |

1. Taux de charge prévisionnel : Rapport entre le temps maximum de travail fourni par rapport au temps moyen d’utilisation [↑](#footnote-ref-2)